

## CONVOCATION AUX EXAMENS DE MAI/JUIN 2018

### CE DOCUMENT TIENT LIEU DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens, que les étudiants ayant effectué leur inscription administrative et pédagogique  
Au centre audiovisuel

Les épreuves se dérouleront au Centre René Cassin – 17 rue Saint Hippolyte – 75013 Paris Métro : Glacière ou les Gobelins –  
RER : Port-Royal puis Bus 91 direction Gare d'Austerlitz.

**IL EST IMPERATIF DE VOUS PRESENTER 30 MINUTES AVANT LE DEBUT DE CHAQUE EPREUVE ECRITE.**

*Aucune session de remplacement n'est possible pour les étudiants en double cursus.*

Bien prendre connaissance des informations indiquées ci-dessous :

- Présentez-vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 30 minutes pour les épreuves d'1 heure, et après 1 heure pour les épreuves de 3 heures.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

**Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur université de rattachement administrative ainsi que leur numéro d'étudiant.**

**A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (afin de rendre la copie anonyme), et il doit signer la liste d'émargement.**

### TIERS TEMPS

**Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants bénéficiant d'un tiers temps auxquels il est demandé de se faire connaître avant le 7 avril 2018 au secrétariat de la licence 1 par mail : [cavcned@univ-paris1.fr](mailto:cavcned@univ-paris1.fr) en précisant les matières qu'ils souhaitent présenter à l'écrit et aux oraux.**

## EPREUVES ECRITES

Aucun document n'est autorisé.

### Semestre 1

Mercredi 23 mai 2018	Introduction historique au droit	14h00-15h00	Amphi I
Jeudi 24 mai 2018	Introduction au droit privé	9h30-12h30	Amphi I
Jeudi 24 mai 2018	Droit constitutionnel I	14h30-17h30	Amphi I

### Semestre 2

Mardi 22 mai 2018	Droit constitutionnel II	9h30-12h30	Amphi I & II
-------------------	--------------------------	------------	--------------

Mardi 22 mai 2018	Histoire de la vie politique	14h30-15h30	Amphi I & II
Mardi 22 mai 2018	Sociologie politique	16h30-17h30	Amphi I & II
Mercredi 23 mai 2018	Droit de la famille & des personnes	9h30-12h30	Amphi I & II

**REPARTITION DES AMPHIS : Amphi I de la lettre : A à K Amphi II de la lettre : L à Z.**

## EPREUVES ORALES : semestres 1 & 2

(sauf notes acquises ou validation de l'unité)

Les épreuves orales se dérouleront du **vendredi 25 mai** au **vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018** en **salle de lecture**, sauf **l'anglais** qui se déroulera en **salle 9**.

**Aucun changement de jury ne sera accepté. L'ordre alphabétique concerne le nom de jeune fille pour les femmes mariées. Vous êtes priés de vous présenter aux horaires de convocation ci-dessous et d'inscrire votre nom sur des listes de présence sinon vous ne serez pas interrogés.**

### Découpage des noms par jury

	Anglais ----- Salle 9	Méthodologie Juridique ----- Salle de lecture	Relations Internationales ----- Salle de lecture	Sciences Economiques ----- Salle de lecture	Institutions Juridictionnelles ----- Salle de lecture	Introduction au Droit Européen ----- Salle de lecture
<b>Vendredi 25 mai</b>						
9h00	A à Bek	A à Bek	A à Bek	Bel à Bu	Bel à Bu	Bel à Bu
14h00	C à Da	C à Da	C à Da	De à Fa	De à Fa	De à Fa
<b>Lundi 28 mai</b>						
9H00	De à Fa	De à Fa	De à Fa	C à Da	C à Da	C à Da
14H00	Bel à Bu	Bel à Bu	Bel à Bu	A à Bek	A à Bek	A à Bek
<b>Mardi 29 mai</b>						
9h00	H à Ki	H à Ki	H à Ki	M à Mou	M à Mou	M à Mou
14h00	Fe à G	Fe à G	Fe à G	Ko à L	Ko à L	Ko à L
<b>Mercredi 30 mai</b>						
9h00	M à Mou	M à Mou	M à Mou	H à Ki	H à Ki	H à Ki
14h00	Ko à L	Ko à L	Ko à L	Fe à G	Fe à G	Fe à G
<b>Jeudi 31 mai</b>						
9h00	Sh à Tr	Sh à Tr	Sh à Tr	Ts à Z	Ts à Z	Ts à Z
14h00	Mu à Pou	Mu à Pou	Mu à Pou	Pra à Se	Pra à Se	Pra à Se
<b>Vendredi 1 juin</b>						
9h00	Pra à Se	Pra à Se	Pra à Se	Sh à Tr	Sh à Tr	Sh à Tr
14h00	Ts à Z	Ts à Z	Ts à Z	Mu à Pou	Mu à Pou	Mu à Pou

## Les épreuves orales d'allemand et d'espagnol

Lundi 28 mai 2018	Allemand	14h -17h (A à Z)	Salle 13
Mercredi 30 mai 2018	Espagnol	9h-13h (A à G) 14h-17h (H à Z)	Salle 7

### Rappel du règlement : à lire impérativement.

- Toute défaillance à une matière constitutive de l'unité d'enseignement empêche la capitalisation de l'unité concernée.
- Toutes les notes d'un semestre validé ou d'une unité validée à la première session restent acquises.
- Toutes les notes de la première session inférieures à la moyenne d'une unité d'enseignement non validées dans un semestre non validé doivent être repassées.
- Toute défaillance fait obstacle à l'admission finale.

Les résultats vous seront communiqués **le vendredi 29 juin 2018 à 10h** sur votre espace ENT.

### Consultation des copies :

Elle aura lieu **le lundi 2 juillet 2018 de 10h00 à 12h00 en droit constitutionnel et de 14h à 15h en droit civil** au secrétariat du Cavej.

Paris le 14 mars 2018  
Scolarité de Licence 1.